

Le sens de la justice : un exemple de validation empirique de l'hypothèse anthropologique de John Rawls

Michel Forsé (CNRS, CMH) et Maxime Parodi (Sciences Po, OFCE)

En reprenant la définition que John Rawls donne du sens de la justice, il va s'agir de montrer, à l'aide d'un exemple (parmi bien d'autres possibles, *cf.* Forsé Parodi, 2020), que l'hypothèse anthropologique qu'il formule dans sa *Théorie de la justice* (Rawls, 1971) peut trouver des éléments de validation empirique. A partir de trois scénarios qui cherchent à placer les enquêtés derrière un « voile d'ignorance », une enquête française (PISJ, 2009) et une enquête italienne (OSCF, 2016) sur des échantillons représentatifs par quotas montrent que le principe du maximin (i) est largement préféré à une plus forte égalité (ii) ou à une maximisation de la richesse globale ou moyenne (iii). C'est de plus une préférence qui transcende bon nombre de clivages sociodémographiques ou idéologiques. Mais surtout, quel que soit leur choix, les personnes sondées ont toujours considéré que la société dans laquelle elles préféreraient vivre était celle qu'elles jugeaient être la plus juste parmi les trois qui leur étaient proposées.